



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTES-ALPES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°05-2021-048

PUBLIÉ LE 5 MARS 2021

Sommaire

Direction départementale des finances publiques des Hautes-Alpes

ACTE PUBLIABLE 05-2021-02-26-003 - Avenant à la convention de délégation de gestion BOP (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances publiques des
Hautes-Alpes

ACTE PUBLIABLE 05-2021-02-26-003

Avenant à la convention de délégation de gestion BOP

Avenant à la convention de délégation de gestion

Le présent avenant modifie la convention de délégation de gestion signée le 07/01/2011 modifiée par avenant du 14/03/2012 et du 14/03/2017, entre le Directeur de la Direction Départementale des Finances publiques des Hautes-Alpes (DDFIP 05) et le Directeur chargé du pôle pilotage et ressources de la Direction Régionale des Finances Publiques de Provence, Alpes, Côte d'Azur et du Département des Bouches-du-Rhône.

À l'article 1^{er} de la convention du 07/01/2011 modifiée par avenants du 14/03/2012 et du 14/03/2017 précitée :

Ajouter :

BOP 362: « Ecologie » Plan de relance

A l'article 7 : Durée , reconduction résiliation :

Ajouter :

« Le présent document prend effet lors de la signature par l'ensemble des parties concernées. Il est établi, après mise à jour par le présent avenant, pour l'année 2021 ».

Ce document sera publié au recueil des actes administratifs du département

Fait, à MARSEILLE

Le 26/02/2021

Le délégant,
Direction départementale des Finances
publiques des Hautes Alpes (DDFIP05)

Arrêté n°05-2020-03-09-004 du Préfet des
Hautes Alpes du 09/03/2020 de délégation OSD
publié au RAA du 09/03/2020 et convention de
délégation du Préfet de Région PACA sur plan
de relance du 18/02/2021 publiée au RAA n° 35
du 19/02/2021 de la Préfecture de Région Paca

Pour le Directeur Départemental des
Finances Publiques des Hautes Alpes
L'Administrateur des Finances Publiques Adjoint
Céline LESPIN

Visa du Préfet du Département des
Hautes-Alpes

Le délégataire,
Direction du Pôle « Pilotage et ressources »
de la Direction Régionale des Finances
Publiques de Provence, Alpes, Côte d'Azur
et du Département des Bouches-du-Rhône

Andrée AMMIRATI
Administratrice générale des Finances Publiques

Visa du Préfet de Région Provence, Alpes,
Côte d'Azur, Préfet du Département des
Bouches du Rhône

Pour le Préfet,
La secrétaire générale
pour les affaires régionales
Isabelle PANTÈBRE